

19 Septembre

HAUTE COUR DE JUSTICE

CABINET
D'INSTRUCTION

N° 968.

Procès-verbal d'interrogatoire et de confrontation

L'AN mil neuf cent quarante cinq, le 15 ^{du} septembre, à 15 heures du

Déférant à notre mandat de comparution, nous étions transportés à la
~~après avoir été extrait de la~~ Maison d'arrêt de Fresnes

Devant nous, Schneedecker Membre de la Commission
d'Instruction près la Haute Cour de Justice, assisté de Loudenh Eliane f. fion.
Greffier assermenté, s'est présenté à été amené
en notre cabinet, à Paris, le 15 ^{septembre} 1945

Naval Pierre



⁷
⁸
⁹ Conseil de l'impuis¹⁰, dément convqué et à la disposition de qui la
¹¹
¹²
¹³
¹⁴
¹⁵
¹⁶
¹⁷
¹⁸
¹⁹
²⁰
²¹
²²
²³
²⁴
²⁵
²⁶
²⁷
²⁸
²⁹
³⁰
³¹
³²
³³
³⁴
³⁵
³⁶
³⁷
³⁸
³⁹
⁴⁰
⁴¹
⁴²
⁴³
⁴⁴
⁴⁵
⁴⁶
⁴⁷
⁴⁸
⁴⁹
⁵⁰
⁵¹
⁵²
⁵³
⁵⁴
⁵⁵
⁵⁶
⁵⁷
⁵⁸
⁵⁹
⁶⁰
⁶¹
⁶²
⁶³
⁶⁴
⁶⁵
⁶⁶
⁶⁷
⁶⁸
⁶⁹
⁷⁰
⁷¹
⁷²
⁷³
⁷⁴
⁷⁵
⁷⁶
⁷⁷
⁷⁸
⁷⁹
⁸⁰
⁸¹
⁸²
⁸³
⁸⁴
⁸⁵
⁸⁶
⁸⁷
⁸⁸
⁸⁹
⁹⁰
⁹¹
⁹²
⁹³
⁹⁴
⁹⁵
⁹⁶
⁹⁷
⁹⁸
⁹⁹
¹⁰⁰
¹⁰¹
¹⁰²
¹⁰³
¹⁰⁴
¹⁰⁵
¹⁰⁶
¹⁰⁷
¹⁰⁸
¹⁰⁹
¹¹⁰
¹¹¹
¹¹²
¹¹³
¹¹⁴
¹¹⁵
¹¹⁶
¹¹⁷
¹¹⁸
¹¹⁹
¹²⁰
¹²¹
¹²²
¹²³
¹²⁴
¹²⁵
¹²⁶
¹²⁷
¹²⁸
¹²⁹
¹³⁰
¹³¹
¹³²
¹³³
¹³⁴
¹³⁵
¹³⁶
¹³⁷
¹³⁸
¹³⁹
¹⁴⁰
¹⁴¹
¹⁴²
¹⁴³
¹⁴⁴
¹⁴⁵
¹⁴⁶
¹⁴⁷
¹⁴⁸
¹⁴⁹
¹⁵⁰
¹⁵¹
¹⁵²
¹⁵³
¹⁵⁴
¹⁵⁵
¹⁵⁶
¹⁵⁷
¹⁵⁸
¹⁵⁹
¹⁶⁰
¹⁶¹
¹⁶²
¹⁶³
¹⁶⁴
¹⁶⁵
¹⁶⁶
¹⁶⁷
¹⁶⁸
¹⁶⁹
¹⁷⁰
¹⁷¹
¹⁷²
¹⁷³
¹⁷⁴
¹⁷⁵
¹⁷⁶
¹⁷⁷
¹⁷⁸
¹⁷⁹
¹⁸⁰
¹⁸¹
¹⁸²
¹⁸³
¹⁸⁴
¹⁸⁵
¹⁸⁶
¹⁸⁷
¹⁸⁸
¹⁸⁹
¹⁹⁰
¹⁹¹
¹⁹²
¹⁹³
¹⁹⁴
¹⁹⁵
¹⁹⁶
¹⁹⁷
¹⁹⁸
¹⁹⁹
²⁰⁰
²⁰¹
²⁰²
²⁰³
²⁰⁴
²⁰⁵
²⁰⁶
²⁰⁷
²⁰⁸
²⁰⁹
²¹⁰
²¹¹
²¹²
²¹³
²¹⁴
²¹⁵
²¹⁶
²¹⁷
²¹⁸
²¹⁹
²²⁰
²²¹
²²²
²²³
²²⁴
²²⁵
²²⁶
²²⁷
²²⁸
²²⁹
²³⁰
²³¹
²³²
²³³
²³⁴
²³⁵
²³⁶
²³⁷
²³⁸
²³⁹
²⁴⁰
²⁴¹
²⁴²
²⁴³
²⁴⁴
²⁴⁵
²⁴⁶
²⁴⁷
²⁴⁸
²⁴⁹
²⁵⁰
²⁵¹
²⁵²
²⁵³
²⁵⁴
²⁵⁵
²⁵⁶
²⁵⁷
²⁵⁸
²⁵⁹
²⁶⁰
²⁶¹
²⁶²
²⁶³
²⁶⁴
²⁶⁵
²⁶⁶
²⁶⁷
²⁶⁸
²⁶⁹
²⁷⁰
²⁷¹
²⁷²
²⁷³
²⁷⁴
²⁷⁵
²⁷⁶
²⁷⁷
²⁷⁸
²⁷⁹
²⁸⁰
²⁸¹
²⁸²
²⁸³
²⁸⁴
²⁸⁵
²⁸⁶
²⁸⁷
²⁸⁸
²⁸⁹
²⁹⁰
²⁹¹
²⁹²
²⁹³
²⁹⁴
²⁹⁵
²⁹⁶
²⁹⁷
²⁹⁸
²⁹⁹
³⁰⁰
³⁰¹
³⁰²
³⁰³
³⁰⁴
³⁰⁵
³⁰⁶
³⁰⁷
³⁰⁸
³⁰⁹
³¹⁰
³¹¹
³¹²
³¹³
³¹⁴
³¹⁵
³¹⁶
³¹⁷
³¹⁸
³¹⁹
³²⁰
³²¹
³²²
³²³
³²⁴
³²⁵
³²⁶
³²⁷
³²⁸
³²⁹
³³⁰
³³¹
³³²
³³³
³³⁴
³³⁵
³³⁶
³³⁷
³³⁸
³³⁹
³⁴⁰
³⁴¹
³⁴²
³⁴³
³⁴⁴
³⁴⁵
³⁴⁶
³⁴⁷
³⁴⁸
³⁴⁹
³⁵⁰
³⁵¹
³⁵²
³⁵³
³⁵⁴
³⁵⁵
³⁵⁶
³⁵⁷
³⁵⁸
³⁵⁹
³⁶⁰
³⁶¹
³⁶²
³⁶³
³⁶⁴
³⁶⁵
³⁶⁶
³⁶⁷
³⁶⁸
³⁶⁹
³⁷⁰
³⁷¹
³⁷²
³⁷³
³⁷⁴
³⁷⁵
³⁷⁶
³⁷⁷
³⁷⁸
³⁷⁹
³⁸⁰
³⁸¹
³⁸²
³⁸³
³⁸⁴
³⁸⁵
³⁸⁶
³⁸⁷
³⁸⁸
³⁸⁹
³⁹⁰
³⁹¹
³⁹²
³⁹³
³⁹⁴
³⁹⁵
³⁹⁶
³⁹⁷
³⁹⁸
³⁹⁹
⁴⁰⁰
⁴⁰¹
⁴⁰²
⁴⁰³
⁴⁰⁴
⁴⁰⁵
⁴⁰⁶
⁴⁰⁷
⁴⁰⁸
⁴⁰⁹
⁴¹⁰
⁴¹¹
⁴¹²
⁴¹³
⁴¹⁴
⁴¹⁵
⁴¹⁶
⁴¹⁷
⁴¹⁸
⁴¹⁹
⁴²⁰
⁴²¹
⁴²²
⁴²³
⁴²⁴
⁴²⁵
⁴²⁶
⁴²⁷
⁴²⁸
⁴²⁹
⁴³⁰
⁴³¹
⁴³²
⁴³³
⁴³⁴
⁴³⁵
⁴³⁶
⁴³⁷
⁴³⁸
⁴³⁹
⁴⁴⁰
⁴⁴¹
⁴⁴²
⁴⁴³
⁴⁴⁴
⁴⁴⁵
⁴⁴⁶
⁴⁴⁷
⁴⁴⁸
⁴⁴⁹
⁴⁵⁰
⁴⁵¹
⁴⁵²
⁴⁵³
⁴⁵⁴
⁴⁵⁵
⁴⁵⁶
⁴⁵⁷
⁴⁵⁸
⁴⁵⁹
⁴⁶⁰
⁴⁶¹
⁴⁶²
⁴⁶³
⁴⁶⁴
⁴⁶⁵
⁴⁶⁶
⁴⁶⁷
⁴⁶⁸
⁴⁶⁹
⁴⁷⁰
⁴⁷¹
⁴⁷²
⁴⁷³
⁴⁷⁴
⁴⁷⁵
⁴⁷⁶
⁴⁷⁷
⁴⁷⁸
⁴⁷⁹
⁴⁸⁰
⁴⁸¹
⁴⁸²
⁴⁸³
⁴⁸⁴
⁴⁸⁵
⁴⁸⁶
⁴⁸⁷
⁴⁸⁸
⁴⁸⁹
⁴⁹⁰
⁴⁹¹
⁴⁹²
⁴⁹³
⁴⁹⁴
⁴⁹⁵
⁴⁹⁶
⁴⁹⁷
⁴⁹⁸
⁴⁹⁹
⁵⁰⁰
⁵⁰¹
⁵⁰²
⁵⁰³
⁵⁰⁴
⁵⁰⁵
⁵⁰⁶
⁵⁰⁷
⁵⁰⁸
⁵⁰⁹
⁵¹⁰
⁵¹¹
⁵¹²
⁵¹³
⁵¹⁴
⁵¹⁵
⁵¹⁶
⁵¹⁷
⁵¹⁸
⁵¹⁹
⁵²⁰
⁵²¹
⁵²²
⁵²³
⁵²⁴
⁵²⁵
⁵²⁶
⁵²⁷
⁵²⁸
⁵²⁹
⁵³⁰
⁵³¹
⁵³²
⁵³³
⁵³⁴
⁵³⁵
⁵³⁶
⁵³⁷
⁵³⁸
⁵³⁹
⁵⁴⁰
⁵⁴¹
⁵⁴²
⁵⁴³
⁵⁴⁴
⁵⁴⁵
⁵⁴⁶
⁵⁴⁷
⁵⁴⁸
⁵⁴⁹
⁵⁵⁰
⁵⁵¹
⁵⁵²
⁵⁵³
⁵⁵⁴
⁵⁵⁵
⁵⁵⁶
⁵⁵⁷
⁵⁵⁸
⁵⁵⁹
⁵⁶⁰
⁵⁶¹
⁵⁶²
⁵⁶³
⁵⁶⁴
⁵⁶⁵
⁵⁶⁶
⁵⁶⁷
⁵⁶⁸
⁵⁶⁹
⁵⁷⁰
⁵⁷¹
⁵⁷²
⁵⁷³
⁵⁷⁴
⁵⁷⁵
⁵⁷⁶
⁵⁷⁷
⁵⁷⁸
⁵⁷⁹
⁵⁸⁰
⁵⁸¹
⁵⁸²
⁵⁸³
⁵⁸⁴
⁵⁸⁵
⁵⁸⁶
⁵⁸⁷
⁵⁸⁸
⁵⁸⁹
⁵⁹⁰
⁵⁹¹
⁵⁹²
⁵⁹³
⁵⁹⁴
⁵⁹⁵
⁵⁹⁶
⁵⁹⁷
⁵⁹⁸
⁵⁹⁹
⁶⁰⁰
⁶⁰¹
⁶⁰²
⁶⁰³
⁶⁰⁴
⁶⁰⁵
⁶⁰⁶
⁶⁰⁷
⁶⁰⁸
⁶⁰⁹
⁶¹⁰
⁶¹¹
⁶¹²
⁶¹³
⁶¹⁴
⁶¹⁵
⁶¹⁶
⁶¹⁷
⁶¹⁸
⁶¹⁹
⁶²⁰
⁶²¹
⁶²²
⁶²³
⁶²⁴
⁶²⁵
⁶²⁶
⁶²⁷
⁶²⁸
⁶²⁹
⁶³⁰
⁶³¹
⁶³²
⁶³³
⁶³⁴
⁶³⁵
⁶³⁶
⁶³⁷
⁶³⁸
⁶³⁹
⁶⁴⁰
⁶⁴¹
⁶⁴²
⁶⁴³
⁶⁴⁴
⁶⁴⁵
⁶⁴⁶
⁶⁴⁷
⁶⁴⁸
⁶⁴⁹
⁶⁵⁰
⁶⁵¹
⁶⁵²
⁶⁵³
⁶⁵⁴
⁶⁵⁵
⁶⁵⁶
⁶⁵⁷
⁶⁵⁸
⁶⁵⁹
⁶⁶⁰
⁶⁶¹
⁶⁶²
⁶⁶³
⁶⁶⁴
⁶⁶⁵
⁶⁶⁶
⁶⁶⁷
⁶⁶⁸
⁶⁶⁹
⁶⁷⁰
⁶⁷¹
⁶⁷²
⁶⁷³
⁶⁷⁴
⁶⁷⁵
⁶⁷⁶
⁶⁷⁷
⁶⁷⁸
⁶⁷⁹
⁶⁸⁰
⁶⁸¹
⁶⁸²
⁶⁸³
⁶⁸⁴
⁶⁸⁵
⁶⁸⁶
⁶⁸⁷
⁶⁸⁸
⁶⁸⁹
⁶⁹⁰
⁶⁹¹
⁶⁹²
⁶⁹³
⁶⁹⁴
⁶⁹⁵
⁶⁹⁶
⁶⁹⁷
⁶⁹⁸
⁶⁹⁹
⁷⁰⁰
⁷⁰¹
⁷⁰²
⁷⁰³
⁷⁰⁴
⁷⁰⁵
⁷⁰⁶
⁷⁰⁷
⁷⁰⁸
⁷⁰⁹
⁷¹⁰
⁷¹¹
⁷¹²
⁷¹³
⁷¹⁴
⁷¹⁵
⁷¹⁶
⁷¹⁷
⁷¹⁸
⁷¹⁹
⁷²⁰
⁷²¹
⁷²²
⁷²³
⁷²⁴
⁷²⁵
⁷²⁶
⁷²⁷
⁷²⁸
⁷²⁹
⁷³⁰
⁷³¹
⁷³²
⁷³³
⁷³⁴
⁷³⁵
⁷³⁶
⁷³⁷
⁷³⁸
⁷³⁹
⁷⁴⁰
⁷⁴¹
⁷⁴²
⁷⁴³
⁷⁴⁴
⁷⁴⁵
⁷⁴⁶
⁷⁴⁷
⁷⁴⁸
⁷⁴⁹
⁷⁵⁰
⁷⁵¹
⁷⁵²
⁷⁵³
⁷⁵⁴
⁷⁵⁵
⁷⁵⁶
⁷⁵⁷
⁷⁵⁸
⁷⁵⁹
⁷⁶⁰
⁷⁶¹
⁷⁶²
⁷⁶³
⁷⁶⁴
⁷⁶⁵
⁷⁶⁶
⁷⁶⁷
⁷⁶⁸
⁷⁶⁹
⁷⁷⁰
⁷⁷¹
⁷⁷²
⁷⁷³
⁷⁷⁴
⁷⁷⁵
⁷⁷⁶
⁷⁷⁷
⁷⁷⁸
⁷⁷⁹
⁷⁸⁰
⁷⁸¹
⁷⁸²
⁷⁸³
⁷⁸⁴
⁷⁸⁵
⁷⁸⁶
⁷⁸⁷
⁷⁸⁸
⁷⁸⁹
⁷⁹⁰
⁷⁹¹
⁷⁹²
⁷⁹³
⁷⁹⁴
⁷⁹⁵
⁷⁹⁶
⁷⁹⁷
⁷⁹⁸
⁷⁹⁹
⁸⁰⁰
⁸⁰¹
⁸⁰²
⁸⁰³
⁸⁰⁴
⁸⁰⁵
⁸⁰⁶
⁸⁰⁷
⁸⁰⁸
⁸⁰⁹
⁸¹⁰
⁸¹¹
⁸¹²
⁸¹³
⁸¹⁴
⁸¹⁵
⁸¹⁶
⁸¹⁷
⁸¹⁸
⁸¹⁹
⁸²⁰
⁸²¹
⁸²²
⁸²³
⁸²⁴
⁸²⁵
⁸²⁶
⁸²⁷
⁸²⁸
⁸²⁹
⁸³⁰
⁸³¹
⁸³²
⁸³³
⁸³⁴
⁸³⁵
⁸³⁶
⁸³⁷
⁸³⁸
⁸³⁹
⁸⁴⁰
⁸⁴¹
⁸⁴²
⁸⁴³
⁸⁴⁴
⁸⁴⁵
⁸⁴⁶
⁸⁴⁷
⁸⁴⁸
⁸⁴⁹
⁸⁵⁰
⁸⁵¹
⁸⁵²
⁸⁵³
⁸⁵⁴
⁸⁵⁵
⁸⁵⁶
⁸⁵⁷
⁸⁵⁸
⁸⁵⁹
⁸⁶⁰
⁸⁶¹
⁸⁶²
⁸⁶³
⁸⁶⁴
⁸⁶⁵
⁸⁶⁶
⁸⁶⁷
⁸⁶⁸
⁸⁶⁹
⁸⁷⁰
⁸⁷¹
⁸⁷²
⁸⁷³
⁸⁷⁴
⁸⁷⁵
⁸⁷⁶
⁸⁷⁷
⁸⁷⁸
⁸⁷⁹
⁸⁸⁰
⁸⁸¹
⁸⁸²
⁸⁸³
⁸⁸⁴
⁸⁸⁵
⁸⁸⁶
⁸⁸⁷
⁸⁸⁸
⁸⁸⁹
⁸⁹⁰
⁸⁹¹
⁸⁹²
⁸⁹³
⁸⁹⁴
⁸⁹⁵
⁸⁹⁶
⁸⁹⁷
⁸⁹⁸
⁸⁹⁹
⁹⁰⁰
⁹⁰¹
⁹⁰²
⁹⁰³
⁹⁰⁴
⁹⁰⁵
⁹⁰⁶
⁹⁰⁷
⁹⁰⁸
⁹⁰⁹
⁹¹⁰
⁹¹¹
⁹¹²
⁹¹³
⁹¹⁴
⁹¹⁵
⁹¹⁶
⁹¹⁷
⁹¹⁸
⁹¹⁹
⁹²⁰
⁹²¹
⁹²²
⁹²³
⁹²⁴
⁹²⁵
⁹²⁶
⁹²⁷
⁹²⁸
⁹²⁹
⁹³⁰
⁹³¹
⁹³²
⁹³³
⁹³⁴
⁹³⁵
⁹³⁶
⁹³⁷
⁹³⁸
⁹³⁹
⁹⁴⁰
⁹⁴¹
⁹⁴²
⁹⁴³
⁹⁴⁴
⁹⁴⁵
⁹⁴⁶
⁹⁴⁷
⁹⁴⁸
⁹⁴⁹
⁹⁵⁰
⁹⁵¹
⁹⁵²
⁹⁵³
⁹⁵⁴
⁹⁵⁵
⁹⁵⁶
⁹⁵⁷
⁹⁵⁸
⁹⁵⁹
⁹⁶⁰
⁹⁶¹
⁹⁶²
⁹⁶³
⁹⁶⁴
⁹⁶⁵
⁹⁶⁶
⁹⁶⁷
⁹⁶⁸
⁹⁶⁹
⁹⁷⁰
⁹⁷¹
⁹⁷²
⁹⁷³
⁹⁷⁴
⁹⁷⁵
⁹⁷⁶
⁹⁷⁷
⁹⁷⁸
⁹⁷⁹
⁹⁸⁰
⁹⁸¹
⁹⁸²
⁹⁸³
⁹⁸⁴
⁹⁸⁵
⁹⁸⁶
⁹⁸⁷
⁹⁸⁸
⁹⁸⁹
⁹⁹⁰
⁹⁹¹
⁹⁹²
⁹⁹³
⁹⁹⁴
⁹⁹⁵
⁹⁹⁶
⁹⁹⁷
⁹⁹⁸
⁹⁹⁹
¹⁰⁰⁰

14

j'étais de mes souvenirs quand j'ai répondre à vos questions. Oujourd'hui vous m'interrogez sur les mêmes faits qui me sont reprochés par l'accusation.²⁵ Je n'ai ici, à la prison, aucun document qui me permette de compléter mes déclarations d'hier ; toutefois dans un délai extrêmement court je serai en mesure de m'expliquer, car je vais demander à mes avocats de prendre connaissance de certaines pièces qui se réfèrent à cette question et qui me sont indispensables pour que vous ayez une conne vue exacte de mon attitude à ce sujet. Dès à présent, je tiens à confirmer que le gouvernement s'est trouvé en présence d'un véritable ultimatum allemand, auquel les circonstances nous empêchaient de nous soustraire, et que les négociations que j'ai faites avec les ministres et les services avaient pour objet de limiter l'étende du sacrifice qui nous était imposé. Il n'est pas besoin d'ajouter que nous n'avions jamais consenti, si

Y

ff.

14

j'étais de mes souvenirs quand j'ai répondu à vos questions. Oujourd'hui, vous m'interrogez sur les mêmes faits qui me sont reprochés par l'accusation. ²⁵ ~~que~~ ~~me~~ ²⁶ ~~concernant~~. Je n'ai ici, à la prison, aucun document qui me permette de compléter mes déclarations d'hier ; toutefois, dans un délai extrêmement court je serai en mesure de m'expliquer, car je vais demander à mes avocats de prendre connaissance de certaines pièces qui se réfèrent à cette question et qui me sont indispensables pour que vous ayez une ²⁷ ~~une~~ exacte de mon attitude à ce sujet. Dès à présent, je tiens à confirmer que le gouvernement s'est trouvé en présence d'un véritable ultimatum allemand, auquel les circonstances nous empêchaient de nous soustraire, et que les négociations que j'ai faites avec les ministres et les services avaient pour objet de limiter l'étendue du sacrifice qui nous était imposé. Il n'est pas besoin d'ajouter que nous n'avions jamais consenti, si

Y

ff.

mentaires que je devais faire pour en terminer avec une question, alors que le juge m'avait donné son accord sur ce point.

Je formule donc le désir d'être mis en mesure de compléter ma réponse à la dernière question qui m'a été posée par M. Béteille, alors qu'il m'a interrompu en raison de l'heure tardive.

Lecture Vous m'informez que je dois être entendu sans désemparer chaque jour de cette semaine, sur diverses questions et je me déclare prêt à y répondre ²⁹ à vos ³⁰ ³¹ questions sans vous dissimuler pourtant que la hâte qui est apportée à mes interrogatoires ne me laisse pas tout le temps qui me serait nécessaire pour vous exposer clairement et complètement les faits. Les questions dont vous m'avez parlé ne constituent qu'un aspect de mon affaire, ³² ³³ ³⁴ ³⁵ et j'espère n'être pas piégé, par une information brusquée, du droit naturel de ma défendre.

Lecture faite, perçue et signée avec nous et notre greffier approuvant toutes quatre mots rayés sous.

- Étienne

Étienne

Étienne